

DOSSIER D'INSCRIPTION -STAGE SPORT CAMP ERPSL

LUNDI 26 / VENDREDI 30 AVRIL 2021

STAGIAIRE :

Nom : Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

Représentant légal :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél 1 :

Tél 2 :

E-mail :

N° sécurité sociale :

Licencié ERPSL

Licencié autre club

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

Remplir intégralement le bulletin d'inscription et le retourner avant le 14/04/2021.

Joindre le bulletin d'inscription, le règlement en 1 ou 2 chèques, à l'ordre ERPSL

Dès réception du bulletin d'inscription et de l'acompte, vous recevrez un e-mail de confirmation d'inscription **avec le programme détaillé du stage.**

INFORMATIONS MEDICALES

Pour les non licenciés : Joindre obligatoirement au dossier d'inscription :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.
- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile.

L'enfant doit-il suivre un traitement médical pendant le séjour ? :

OUI NON

Si oui, joindre l'ordonnance médicale et les médicaments correspondants.

L'enfant a-t-il une allergie ?

OUI NON

Si oui, précisez laquelle et la conduite à tenir (si automédication le signaler)

.....
L'enfant est-il sujet à divers problèmes de santé ?

OUI NON

Si oui, précisez les recommandations et réactions en conséquence :

.....

Autres informations que vous souhaiteriez nous communiquer

.....

.....

.....

.....

.....

BULLETIN A ADRESSER A :

ERPSL // 670 Avenue de Saint-Sauveur du Pic // 34980 Saint-Clément-de-Rivière

Ou par mail à : accueil@ecolederugbydupicsaint-loup.fr **AVANT LE 14 AVRIL 2021**

Tout dossier incomplet ne pourra être traité

RECAPITULATIF DES PIECES A FOURNIR :

- **Fiche d'informations générales**

- **Joindre 1 ou 2 chèques correspondant chacun à 50 % du montant total du stage (à l'ordre de ERPSL)**

- **Autorisation parentale ci-jointe**

Pour les non licenciés :

- **Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive**
-
- **Attestation d'assurance Responsabilité Civile (ex : assurance scolaire)**

Autorisation parentale

Je soussigné(e) :.....

Domicilié (e) à :.....

Agissant en qualité de :

De l'enfant :

Né le :

Déclare :

Autoriser les responsables de «ERPSL SPORT CAMP» à prendre, en cas d'accident, toutes mesures d'urgences y compris l'hospitalisation. Mais une éventuelle intervention chirurgicale ne pourrait être autorisée que par vous-même

Autoriser, en cas d'hospitalisation, ces mêmes responsables, à faire sortir mon enfant de l'établissement où il se trouve et à le ramener à mon domicile sauf contre-indication médicale.

Avoir pris connaissance des conditions de participation et des conditions générales de vente présentées pour le «ERPSL SPORT CAMP»

Fait à :

Le :

J'ai pris connaissance des conditions générales (page jointe)

Oui - Non

SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL :

Conditions générales :

Article 1 : Formation du contrat : La réservation de stage passée par le stagiaire, l'engage dès réception du règlement auprès de l'ERPSL. Dès la réservation enregistrée, le stagiaire **recevra par email un accusé de réception portant confirmation de l'enregistrement de la réservation de stage par l'ERPSL. Toute réservation implique son acceptation aux présentes conditions générales que le stagiaire reconnaît avoir consultées.**

Article 2 - Réservation : Le stage est définitivement réservé à réception du bulletin d'inscription et des 2 chèques correspondant chacun à 50 % du montant total du stage.

Le premier chèque de 50 % correspondant à l'acompte, sera encaissé à réception, et ne sera pas remboursé en cas de non-participation au stage.

Le deuxième chèque de 50 % correspondant au solde sera encaissé par l'ERPSL au cours du **stage effectué**. La réservation devra être réalisée au maximum le **14 avril** ^{Avril} **2021**.

Article 5 – Conditions d'annulation : Toute annulation de séjour de votre part doit nous être notifiée par écrit le plus rapidement possible.

En cas d'annulation de votre part pour les raisons suivantes : Décès, maladie nécessitant une hospitalisation (avec présentation d'un justificatif), le 2^{ème} chèque vous sera retourné.

Article 6 – Discipline : La réalisation d'un séjour engage le responsable légal du participant et le participant lui-même. Conformément aux dispositions du code de la santé publique, la vente, la détention et la consommation de stupéfiants sont interdites. L'introduction d'alcool, drogue, tabac sur le lieu du stage est également interdit. Le non-respect de ces règles ainsi que du règlement interne du

«ERPSL SPORT CAMP» peuvent amener le responsable du stage à décider d'un rapatriement disciplinaire. Le responsable légal s'engage donc à assurer le rapatriement de l'enfant en cas d'expulsion. L'ERPSL décline toute responsabilité en cas de vandalisme,

Article 3 – Prix : Nos prix comprennent : les repas, les déplacements sur les diverses structures et les activités. Nos prix ne comprennent pas : le transport de votre domicile au lieu du stage et les dépenses personnelles supplémentaires.

Article 4 – Assurances : D'une façon générale, il est très conseillé de faire souscrire une garantie individuelle accident à l'enfant afin de garantir les conséquences d'un accident corporel dont il pourrait être victime.

Article 5 – Conditions d'annulation : Toute annulation de séjour de votre part doit nous être notifiée par écrit le plus rapidement possible.

En cas d'annulation de votre part pour les raisons suivantes : Décès, maladie nécessitant une hospitalisation (avec présentation d'un justificatif), le 2^{ème} chèque vous sera retourné.

destruction volontaire ou vol commis par un participant pendant le stage. De même, nous déconseillons la détention d'objets de valeur et déclinons toute responsabilité en cas de perte, de dommages ou de vols d'un objet qui ne lui aurait pas été confié.

Article 7 – Droit à l'image : En participant à ce stage, l'enfant est susceptible d'être filmé ou photographié dans le but de servir aux prochaines campagnes de communication du «ERPSL SPORT CAMP». En s'inscrivant, l'enfant et le responsable légal accepte de fait cette éventualité.